

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PATRICE-DE-SHERRINGTON**

À la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le lundi 7 août 2017 à compter de 19 h au 300, rue Saint-Patrice, Sherrington.

Sont présent(e)s :

M. Daniel Lussier, maire.
M. Mauro Lando, conseiller n° 1 ;
Mme Isabelle Leduc, conseillère n°2 ;

Mme Louise Lussier, conseillère no 5 ;
M. Éric Beaudin, conseiller n° 6.

Sont absent :

M. Pierre Boisvert, conseiller n° 3 ;
M. Daniel Laplante, conseiller n°4

Les membres présents forment le quorum.

Sont également présents :

M. Clément Costanza, Directeur général et secrétaire-trésorier

**VÉRIFICATION DU QUORUM, PÉRIODE DE RECUEILLEMENT,
OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

À 19 h, M. Daniel Lussier, président d'assemblée, déclare la séance ouverte après la vérification du quorum et la période de recueillement.

rés : 2017-08-140

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Éric Beaudin, conseiller, appuyé par Louise Lussier, conseillère, et résolu unanimement d'accepter l'ordre du jour tel que lu, mais en le laissant ouvert.

ADOPTÉE

rés : 2017-08-141

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU
3 JUILLET 2017**

Il est proposé par Isabelle Leduc, conseillère, appuyé par Louise Lussier, conseillère, et résolu unanimement que le procès-verbal de la séance du 3 juillet 2017 soit accepté tel que lu.

ADOPTÉE

rés : 2017-08-142

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE
EXTRAORDINAIRE DU 20 JUILLET 2017**

Il est proposé par Louise Lussier, conseillère, appuyé par Isabelle Leduc, conseillère, et résolu unanimement que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 20 juillet 2017 soit accepté tel que lu.

ADOPTÉE

rés : 2017-08-143

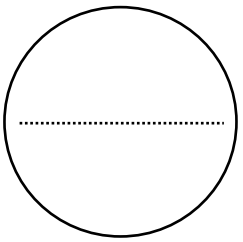
**ADOPTION DE LA LISTE DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER AU
7 AOÛT 2017**

M. Daniel Lussier, maire, dépose la liste des comptes payés et à payer au 7 août 2017. Il est proposé par Louise Lussier, conseillère, appuyé par Mauro Lando, conseiller, et résolu unanimement que les comptes ajoutés et payés du mois de juillet 2017 soient acceptés au montant de **61 007,38 \$** et que les comptes à payer en date du 7 août 2017 soient payés au montant de **60 070,29 \$**.

ADOPTÉE

DÉPÔT DU RAPPORT SEMESTRIEL

M. Daniel Lussier, maire, dépose le rapport financier du premier semestre 2017 au 30 juin 2017, les dépenses se chiffrent à **1 316 576 \$** et les revenus à **2 489 028 \$** pour un budget de **2 882 168 \$**.



rés : 2017-08-144

**CONTRAT DE SERVICE POUR UNE PRESTATION MUSICALE
ENTRE LA MUNICIPALITÉ ET ALTER EGO PRODUCTIONS INC. –
AJUSTEMENT DU CONTRAT**

Considérant qu'un contrat de service a été approuvé pour la réalisation d'une prestation musicale entre la Municipalité et la firme Alter Ego Production pour la production d'un spectacle pour un montant de 4 000 \$ plus taxes (réf : résolution n° 2017-03-46) ;

Attendu que la Municipalité souhaite ajouter une prestation supplémentaire avec la participation d'une chanteuse locale.

En conséquence, il est proposé par Louise Lussier, conseillère, appuyé par Isabelle Leduc, conseillère et résolu unanimement de modifier le montant du contrat n° 854 daté du 22 mars 2017, soumis par Alter Ego Production pour la production d'un spectacle musical du Groupe Shine pour un montant de 4 500 \$ plus taxes en remplacement du contrat initial de 4 000 \$, plus taxes ;

ADOPTÉE

rés : 2017-08-145

ACHAT D'UN RÉFRIGÉRATEUR AU CENTRE MULTI-RÉCRÉATIF

Attendu que le réfrigérateur dans le local des surveillants du Centre Multi-Récréatif demande à être changé et que ce constat a été présenté à direction générale avec une DAC (démarche d'amélioration continue) ;

Attendu qu'une demande de prix a été faite à au moins trois (3) fournisseurs locaux et régionaux ;

En conséquence, il est proposé par Mauro Lando, conseiller, appuyé par Isabelle Leduc, conseillère et résolu unanimement l'achat d'un réfrigérateur de 42 pieds cubes à *Doyon cuisine inc.* pour un montant de 1 950 \$ et de 150 \$ pour le transport et le ramassage de l'ancien réfrigérateur, plus les taxes applicables.

ADOPTÉE

rés : 2017-08-146

**CLUB DE PATINAGE ARTISTIQUE DE NAPIERVILLE INC. –
DEMANDE DE DON 2017**

Il est proposé par Éric Beaudin, conseiller, appuyé par Louise Lussier, conseillère, et résolu unanimement de refuser la demande de don du Club de patinage artistique de Napierville INC. Cependant, et comme l'année dernière, la municipalité réitère son invitation au Club de patinage à entamer des pourparlers afin d'étudier la possibilité de s'entendre et d'offrir une plage horaire de pratique à taux réduit.

ADOPTÉE

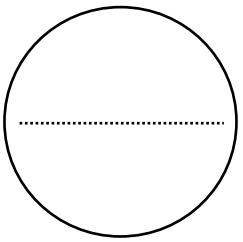
rés : 2017-08-147

**APPEL D'OFFRES POUR L'ACHAT D'UN CAMION POUR LES
TRAVAUX PUBLICS**

Attendu que les élus souhaitent remplacer le camion des travaux publics, dit le camion Fuso ;

En conséquence, il est proposé par Mauro Lando, conseiller, appuyé par Isabelle Leduc, conseillère, et résolu unanimement d'autoriser le Directeur général et Secrétaire-trésorier à procéder à un appel d'offres sur invitation pour l'achat d'un nouveau camion pour le service des travaux publics de la municipalité.

ADOPTÉE



rés : 2017-08-148

INSCRIPTION À LA FORMATION ROMAEU POUR LE RESPONSABLE DES TRAVAUX PUBLICS

Attendu que l'opérateur de la municipalité responsable du traitement des eaux usées doit suivre une formation obligatoire de mise à jour ;

Il est proposé par Mauro Lando, conseiller, appuyé par Éric Beaudin, conseiller, et résolu unanimement d'inscrire Sylvain Boucher, coordinateur des travaux publics, à la formation inscrite au Programme de qualification des opérateurs municipaux en eaux usées (formation ROMAEU – règlement sur les ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées), dispensée par le Collège Shawinigan au coût de 750 \$ et de défrayer les frais de déplacement applicables.

ADOPTÉE

RAPPORT DES PERMIS ÉMIS DU MOIS DE JUILLET 2017

Durant le mois de juillet 2017, l'Inspecteur de la municipalité a délivré les permis suivants :

1	Nouvelle construction (agricole)	1	Captage d'eau
4	Rénovation ou modification (résidentielle)	0	Agrandissement
2	Bâtiments accessoires	0	Démolition
0	Clôture et haie	1	Piscine/spa et enseigne
1	Installations sanitaires	0	Lotissement

rés : 2017-08-149

PROJET DE RÈGLEMENT N° 309-1 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE CONSTRUCTION NUMÉRO 309 (RELATIF À L'IMPLANTATION ET L'INSTALLATION DE TUYAU D'ÉGOUT PLUVIAL) – ADOPTION

Attendu que la municipalité a fait le constat d'une problématique de sédimentation pouvant affecter les travaux de construction ;

Attendu qu'après analyse de cette situation le conseil municipal a souhaité trouver une solution à cette problématique à travers la modification du règlement municipal 309 relatif aux constructions ;

Attendu qu'un avis de motion a été régulièrement donné lors d'une séance du conseil municipal tenue le 5 juin 2017 par Monsieur Daniel Laplante, conseiller ;

Considérant les dispositions de la *Loi sur l'Aménagement et l'Urbanisme* ;

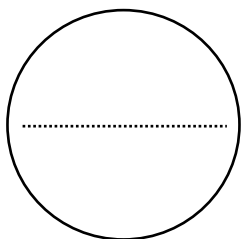
Attendu que la lecture du règlement n'est pas nécessaire puisqu'une copie du projet a été remise aux membres du conseil au plus tard deux jours juridiques avant la séance à laquelle il doit être adopté et que tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture ;

Attendu que Daniel Lussier, président d'assemblée, a mentionné l'objet du règlement et sa portée durant la séance tenante ;

Attendu qu'une séance publique de consultation sera tenue le 11 septembre 2017 à 18 h 30 ;

En conséquence, il est proposé par Éric Beaudin, conseiller, appuyé par Mauro Lando, conseiller, et résolu unanimement que le *Projet de règlement numéro 309-1 modifiant le règlement de construction numéro 309 relatif à l'implantation et l'installation de tuyau d'égout pluvial* soit adopté tel que rédigé ;

ADOPTÉE



RAPPORT DES INTERVENTIONS DU SERVICE INCENDIE DE JUILLET 2017

M. Daniel Lussier informe la population des résultats du rapport d'intervention du Service de prévention incendie préparé par M. Jean-Luc Beaudin, Directeur du Service :

Intervention incendie	2
Entretien d'équipe	4
Inspection vad	4
Accident de la route	1
Intervention premier répondant	5
Formations	3
Entraides	3
Préventions	32
Alarme	2
Visite du camp jour	1

rés : 2017-08-150

CESSATION D'EMPLOI DE MME MARTINE HÉBERT

Attendu la démission de Mme Ninon Gagné au poste d'agent de développement en date du 18 juillet 2017 ;

Attendu que Mme Hébert occupait ledit poste en remplacement de Mme Gagné, elle-même en congé de maternité ;

Attendu que le présent contrat d'agent de développement était arrivé à terme ;

En conséquence, il est proposé par Éric Beaudin, conseiller, appuyé par Mauro Lando, conseiller, et résolu unanimement de mettre fin au contrat de travail de Mme Martine Hébert, agent de développement, en date du 28 juillet 2017, suite à une rencontre avec elle et son supérieur.

ADOPTÉE

rés : 2017-08-151

OFFRE D'EMPLOI – COORDINATEUR DES LOISIRS

Attendu que le mandat de l'agent en développement est arrivé à terme et que c'est la fin dudit contrat ;

Attendu que la municipalité souhaite favoriser le milieu de vie de ses citoyens par une ressource ayant en charge le volet des loisirs et que le contenu du mandat du poste à pourvoir diffère pour partie de celui d'agent en développement ;

En conséquence, il est par proposé par Isabelle Leduc, conseillère, appuyé par Mauro Lando, conseiller, et résolu unanimement d'autoriser le directeur général à ouvrir le poste de coordinateur des loisirs.

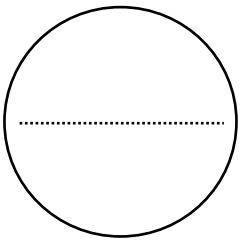
ADOPTÉE

DÉMISSION DE M. DAVID MELOCHE AU POSTE DE POMPIER DU SERVICE INCENDIE DE SHERRINGTON

M. Daniel Lussier dépose la lettre de démission de M. David Meloche au poste de Pompier du Service incendie de Sherrington datée du 4 juillet 2017. Celle-ci est effective depuis le 5 juillet 2017.

DÉMISSION DE MME CHRISTINA CÔTÉ AU POSTE DE POMPIÈRE DU SERVICE INCENDIE DE SHERRINGTON

M. Daniel Lussier dépose la lettre de démission de Mme Christina Côté au poste de Pompière du Service incendie de Sherrington datée du 20 juillet 2017. Celle-ci est effective depuis le 21 juillet 2017.



**DÉMISSION DE M. MAXIM POUDRETTE AU POSTE DE POMPIER
DU SERVICE INCENDIE DE SHERRINGTON**

M. Daniel Lussier dépose la lettre de démission de M. Maxim Poudrette au poste de Pompier du Service incendie de Sherrington datée du 20 juillet 2017. Celle-ci est effective depuis le 21 juillet 2017.

rés : 2017-08-152

**EMBAUCHE DE MONSIEUR FRÉDÉRIC BOUGIE AU POSTE DE
POMPIER VOLONTAIRE**

Considérant le *Plan de recrutement de ressources humaines au service incendie 2017* ;

Considérant le processus d'embauche mené par le service incendie en bonne et due forme ;

En conséquence, il est proposé par Isabelle Leduc, conseillère, appuyé par Mauro Lando, conseiller, et résolu unanimement d'embaucher en date du 8 août 2017 Monsieur Bougie à titre de **Pompier 1 PR** du Service incendie de Sherrington suivant *l'Entente des conditions de travail des pompiers* en vigueur aux conditions suivantes :

1. qu'il établisse son lieu de résidence sur le territoire de la municipalité de Sherrington dans les trois mois suivants l'embauche ;
2. qu'il habite ledit lieu de résidence de manière habituelle durant toute la durée de l'emploi, sauf autorisation explicite du conseil municipal ;
3. qu'il satisfasse à l'enquête relative aux antécédents judiciaires ;
4. qu'il satisfasse à une période d'essai (probation) d'un an suivant la date d'embauche ;

d'accepter le plan d'intégration de la ressource présenté par le Directeur du service incendie.

ADOPTÉE

rés : 2017-08-153

**EMBAUCHE DE MONSIEUR PHILIPPE LARIVIÈRE AU POSTE DE
POMPIER VOLONTAIRE**

Considérant le *Plan de recrutement de ressources humaines au service incendie 2017* ;

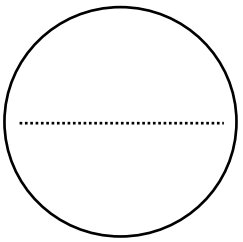
Considérant le processus d'embauche mené par le service incendie en bonne et due forme ;

En conséquence, il est proposé par Éric Beaudin, conseiller, appuyé par Louise Lussier, conseillère, et résolu unanimement d'embaucher en date du 8 août 2017 Monsieur Larivière à titre de **Pompier 1 PR** du Service incendie de Sherrington suivant *l'Entente des conditions de travail des pompiers* en vigueur aux conditions suivantes :

1. qu'il établisse son lieu de résidence sur le territoire de la municipalité de Sherrington dans les trois mois suivants l'embauche ;
2. qu'il habite ledit lieu de résidence de manière habituelle durant toute la durée de l'emploi, sauf autorisation explicite du conseil municipal ;
3. qu'il satisfasse à l'enquête relative aux antécédents judiciaires ;
4. qu'il satisfasse à une période d'essai (probation) d'un an suivant la date d'embauche ;

d'accepter le plan d'intégration de la ressource présenté par le Directeur du service incendie.

ADOPTÉE



rés : 2017-08-154

EMBAUCHE DE MONSIEUR WILLIAM GIRARD AU POSTE DE POMPIER VOLONTAIRE

Considérant le *Plan de recrutement de ressources humaines au service incendie 2017* ;

Considérant le processus d'embauche mené par le service incendie en bonne et due forme ;

En conséquence, il est proposé par Isabelle Leduc, conseillère, appuyé par Mauro Lando, conseiller, et résolu unanimement d'embaucher en date du 8 août 2017 Monsieur Girard à titre de **Pompier 1 PR** du Service incendie de Sherrington suivant *l'Entente des conditions de travail des pompiers* en vigueur aux conditions suivantes :

1. qu'il établisse son lieu de résidence sur le territoire de la municipalité de Sherrington dans les trois mois suivants l'embauche ;
2. qu'il habite ledit lieu de résidence de manière habituelle durant toute la durée de l'emploi, sauf autorisation explicite du conseil municipal ;
3. qu'il satisfasse à l'enquête relative aux antécédents judiciaires ;
4. qu'il satisfasse à une période d'essai (probation) d'un an suivant la date d'embauche ;

d'accepter le plan d'intégration de la ressource présenté par le Directeur du service incendie.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS

M. Werner demande ce que la municipalité peut faire suite aux intempéries du vendredi 4 août. *M. Lussier* lui dit qu'il posera la question au député *M. Stéphane Billette* ainsi qu'à la MRC des Jardins-de-Napierville.

M. Richard Bachand demande si la municipalité compte acheter le nouveau camion de la même marque. *M. Lussier* indique que non. L'appel d'offres préparé va préciser les spécifications du camion qui répondent au mieux à nos besoins.

M. Jean Dumouchel demande des précisions relativement aux futurs enseignes électroniques. *M. Lussier* lui dit qu'il y aura un contrôle à distance, qu'elles seront beaucoup plus contemporaines et que ce sera, comme pour la pancarte présentement sur le terrain de l'église, pour afficher les activités et événements de la municipalité ou des organismes à but non lucratif, comme auparavant.

M. Ghislain Provost demande que les trous soient bouchés sur le rang Whyte.

LEVÉE DE LA SÉANCE

La séance est levée à 19 h 48 sur une proposition de *Éric Beaudin*, conseiller, appuyé par *Louise Lussier*, conseillère, et ce résolu unanimement.

ADOPTÉE

M. Daniel Lussier,
Maire

M. Clément Costanza,
Directeur général et Secr.-très.

Je, _____, _____ de la Municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington, signe pour approbation, toutes les résolutions adoptées à la séance ordinaire tenue le 7 août 2017.